

Création d'une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Le Centre des Formalités des Entreprises de la CCI
d'AJACCIO accessible en ligne sur CFEnet
Vous pouvez désormais déclarer en toute simplicité vos formalités
sur la plate-forme Internet
www.cfenet.cci.fr

FORMULAIRE M0

POUR LA PERSONNE MORALE

- Deux expéditions des statuts s'ils sont établis par acte notarié
- Deux statuts originaux établis sous seings privés enregistrés aux impôts (signés et paraphés par tous les associés)
- Deux certificats du dépositaire des fonds auxquels doit être jointe la liste des souscripteurs : leurs coordonnées et le montant des souscriptions.
- Deux actes de nomination des personnes membres des organes de gestion, d'administration, de direction, de surveillance, de contrôle et commissaires aux comptes
- Deux rapports du commissaire aux apports sur l'évaluation des apports en nature et l'octroi d'avantages en nature
- Un exemplaire du Journal d'Annonces Légales ou copie du texte de l'annonce avec accusé de réception
- Justification de l'inscription des commissaires aux comptes sur la liste des commissaires aux comptes + lettres d'acceptation de fonctions
- Deux états des actes et engagements accomplis ou à accomplir pour le compte de la société en formation jusqu'à son immatriculation au RCS

SI L'ACTIVITE EST REGLEMENTEE :

- Copie de l'autorisation provisoire ou définitive, du diplôme ou du titre attaché aux conditions d'exercice.

MERCI DE NOUS INDIQUER

- LE REGIME FISCAL

ATTENTION

Il existe un certain nombre de dispositifs publics d'aides à la création d'entreprise pensez à vous renseigner auprès d'un de nos conseillers juridique.

Création d'une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle²**POUR LE PRESIDENT, LES MEMBRES DE L'ORGANE DE GESTION
OU DE DIRECTION, LES DIRIGEANTS****PERSONNES PHYSIQUES**

- Extrait K'bis de moins de 3 mois

SI PERSONNE PHYSIQUE NON IMMATRICULEE AU RCS

- Extrait d'acte de naissance ou Déclaration de filiation + photocopie carte nationale d'identité en cours de validité
- Déclaration sur l'honneur de non condamnation pénale

Pour les personnes de nationalité étrangère résidant en France

- Carte de commerçant étranger (selon la nationalité)
- Titre de séjour s'il y a lieu

PERSONNES MORALES

- Extrait K'bis de moins de 3 mois (plus pièces personnelles citées ci-dessus s'il ne s'agit pas du représentant légal et désignation du représentant permanent de la personne morale s'il ne s'agit pas du représentant légal)

POUR LE LOCAL

- Titre de jouissance du siège social et/ou de l'établissement principal (copie du titre de propriété, contrat de domiciliation, bail commercial, lettre de mise à disposition + copie taxe foncière...)

POUR LE FONDS***En cas d'achat, licitation, partage***

- Expédition notariée ou original de l'acte correspondant
- Journal d'Annonces Légales (entier)

En cas de prise en location-gérance

- Expédition notariée ou original du contrat de location-gérance
- Journal d'Annonces Légales (entier)

COUT DE LA FORMALITE (uniquement par chèques)**◆ À l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce :**

- Création : 83.96 €**
- Location gérance & Autres origines : 232.46 €**
- 8,68 € et 2,20 €**

